Propos sur les Roms : la plainte du MRAP contre Valls classée sans suite, JM Le Pen condamné

19/12/2013 à 18h22

[N'est il pas étonnant que le même jour, dans deux affaires relatives à des propos sur les roms, une plainte contre un ministre soit classée sans suite alors que le président d'honneur du FN est condamné ?]

[…] Dans les attendus de sa décision de classement, la commission des requêtes de la Cour de justice de la République (CJR) estime notamment que "les propos incriminés s'insèrent dans un débat d'intérêt public, relatif au problème, qualifié par le ministre de +difficile et complexe+, de l'intégration des Roms".

Le Figaro

Jean-Marie Le Pen condamné à une amende de 5.000 euros pour ses propos sur les Roms